

IRLANDE

L'Irlande a connu un recul marqué en termes de niveau de vie. Le chômage a fortement augmenté et le taux d'activité a reculé, ce qui s'est traduit par un écart d'utilisation de la main-d'œuvre par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE. Bien que le gouvernement engage des réformes destinées à améliorer la réglementation macroprudentielle, il devrait déployer des efforts supplémentaires dans les domaines évoqués ci-dessous, afin de renforcer les perspectives de croissance à long terme et d'éviter une dégradation structurelle de la situation du marché du travail.

Renforcer les incitations au travail pour les femmes

Les taux d'activité féminine sont nettement en deçà de ceux observés dans les économies les mieux classées de l'OCDE, en particulier pour les mères de famille. Le coût élevé et l'offre limitée de services de garde d'enfants constituent des obstacles de taille à l'activité féminine.

Mesures prises : Le gouvernement a supprimé le complément pour jeune enfant (*Early Childcare Supplement*), remplacé en 2010 par un nouveau programme d'éducation préscolaire des jeunes enfants (*Early Childhood and Education Scheme*) destiné aux petits âgés de 3 ans et demi à 4 ans et demi.

Recommandations : Envisager de prendre des mesures pour lier les aides à la garde d'enfants à la situation au regard de l'emploi. Accorder un accès prioritaire aux services collectifs de garde d'enfants aux parents exerçant un emploi, en particulier aux parents isolés. À plus long terme, et si la situation budgétaire le permet, accroître encore l'offre de services de garde d'enfants tout en préservant leur qualité.

Renforcer la concurrence dans les secteurs non manufacturiers

La concurrence demeure relativement faible dans les services d'utilité publique et dans certains secteurs abrités des services, ce qui nuit à la productivité.

Mesures prises : Des travaux sont en cours pour mettre en place une deuxième interconnexion Nord-Sud et une interconnexion Est-Ouest au niveau du réseau électrique. L'autorité de régulation de l'électricité a annoncé en 2010 qu'elle mettrait fin à la réglementation des prix sur le marché intérieur de détail.

Recommandations : Renforcer la concurrence sur les marchés de l'électricité et du gaz. Continuer à intégrer le marché irlandais de l'électricité avec celui du Royaume-Uni. Accroître la concurrence dans le commerce de détail en autorisant l'ouverture de plus grandes surfaces commerciales. Pour les pharmacies, remplacer la marge de détail de 20 % par une rémunération forfaitaire, et céder aux enchères les droits d'exploitation des pharmacies. Supprimer les restrictions non indispensables dans les professions juridiques.

Améliorer l'efficacité de la R-D financée sur fonds publics

Les dépenses de recherche-développement (R-D) demeurent relativement modestes, et la plupart des activités dans ce domaine sont réalisées par des entreprises étrangères.

Mesures prises : Le gouvernement a créé en mai 2010 un nouveau ministère des Entreprises, du Commerce et de l'Innovation destiné à tenir le cap fixé en matière de R-D, l'accent étant mis sur le renforcement des résultats commerciaux et l'efficacité des dépenses.

Recommandations : Évaluer le dispositif d'incitation fiscale en place, et accroître l'aide apportée par le biais de ce dispositif s'il se révèle efficace. Resserrer les liens entre les universités et les entreprises, par exemple en favorisant la commercialisation des inventions et en rationalisant les pépinières d'entreprises de manière à ne conserver qu'un petit nombre d'unités spécialisées de grande qualité.

Autres grandes priorités

Améliorer les politiques d'activation

La mise en œuvre de la conditionnalité dont sont assorties les mesures d'activation est relativement déficiente, ce qui nuit à l'efficacité de ces mesures et, partant, à l'utilisation de la main-d'œuvre. Les organismes d'aide aux chômeurs sont trop nombreux.

Mesures prises : En 2009, le gouvernement a augmenté le nombre de places offertes dans le cadre des programmes d'activation axés sur la formation et l'initiation pratique au travail destinés aux groupes vulnérables. Le gouvernement a annoncé l'ouverture de 15 000 places supplémentaires dans le cadre du budget 2011, et son intention de rationaliser les services publics de l'emploi (PES, *Public Employment Services*) dans le cadre du plan de relance national (NRP, *National Recovery Plan*) 2011-14.

Recommandations : Durcir les obligations imposées aux chômeurs en matière d'activation. Tous les demandeurs d'allocations de chômage devraient entrer rapidement et régulièrement en contact avec les PES, dont les conseillers devraient contrôler les suites données par les chômeurs aux offres d'emploi et leur participation aux programmes du marché du travail. Centraliser l'administration des dispositifs liés au chômage en confiant cette tâche à un seul organisme public. Les programmes d'un bon rapport coût-efficacité et ciblés sur les besoins des sans-emploi devraient être étoffés, et des ressources administratives supplémentaires devraient être affectées aux dispositifs d'activation.

Améliorer encore les infrastructures

Les infrastructures restent relativement insuffisantes sur le plan quantitatif et qualitatif, et les mécanismes de tarification sont encore peu utilisés.

Mesures prises : Le gouvernement a annoncé dans le cadre du NRP 2011-14 son intention de mettre en place des compteurs d'eau chez les particuliers. Les factures d'eau seront établies en fonction de la consommation au-delà d'un quota attribué gratuitement.

Recommandations : Améliorer l'utilisation des services d'infrastructure, en mettant en place des redevances d'utilisation adéquates. Facturer intégralement le coût de l'approvisionnement en eau potable ainsi que de la collecte et du traitement des eaux usées. Envisager d'instaurer des péages de congestion.

IRLANDE

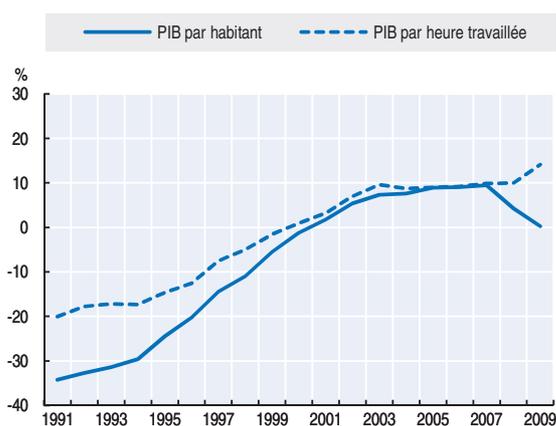
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage

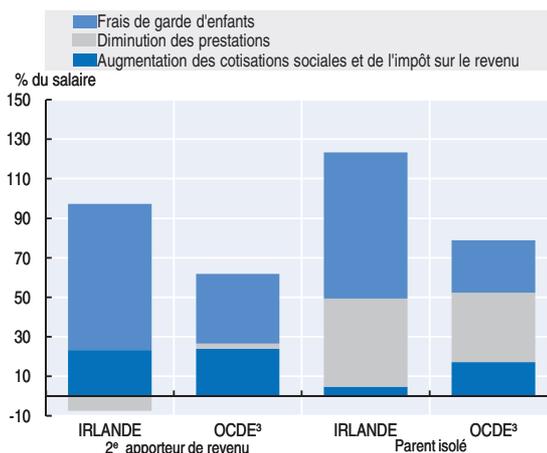
	1999-2009	1999-2004	2004-09
PIB par habitant	3.0	4.8	1.3
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.1	0.8	-0.9
dont : Taux d'emploi	0.9	2.0	-0.2
Nombre moyen d'heures travaillées	-1.0	-1.2	-0.8
Productivité du travail	3.1	4.0	2.2
dont : Intensité capitalistique	1.5	1.5	1.4
Productivité multifactorielle	1.7	2.6	0.8

Source : OECD (2010), estimations fondées sur la Base de données du n° 88 des Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections.

A. L'écart positif de PIB par habitant a disparu
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE¹

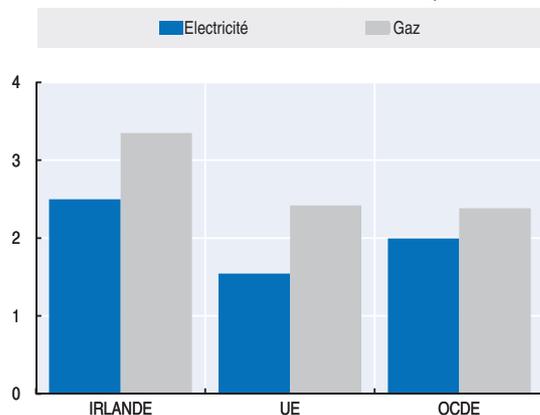


B. La désincitation au travail est relativement forte pour les femmes avec enfants, 2004²

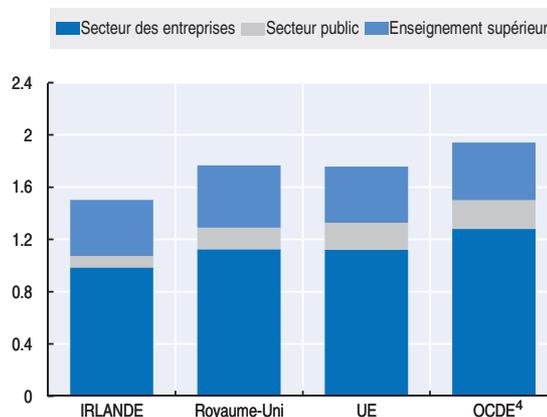


C. La réglementation du secteur de l'énergie demeure fortement anticoncurrentielle, 2008

Indice variant sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



D. Les dépenses de R-D sont relativement modestes, 2007/2009
Pourcentage du PIB



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de l'OCDE les mieux classés en termes de PIB par habitant et de PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. L'impôt implicite en cas de reprise du travail se définit comme le coût des frais de garde d'enfants, les réductions des prestations familiales et les augmentations des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu, en pourcentage du salaire brut dans le nouvel emploi. Ces données sont établies pour les deuxièmes apporteurs de revenu et pour les parents isolés rémunérés à hauteur de deux tiers du salaire moyen.
3. Moyenne des pays de l'OCDE hormis le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie.
4. Moyenne des pays de l'OCDE hormis le Chili.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 88 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE (2004), Prestations et salaires – Les indicateurs de l'OCDE ; graphique C : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; graphique D : OCDE, Base de données des Principaux indicateurs de la science et de la technologie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932386852>